

# UN RÉSEAU ACCESSIBLE À TOUS



**SMTC**  
*tissé*



# SOMMAIRE

Tous différents, tous voyageurs.....	5
Les missions du SMTC-Tisséo, autorité organisatrice de la mobilité de l'Agglomération Toulousaine.....	7
Dans la continuité d'une démarche pionnière.....	8
Garantir la mobilité de tous.....	10
Des arrêts de bus mis progressivement en conformité.....	15
Sur la dynamique du schéma directeur d'accessibilité.....	15
Un réseau totalement accessible avec « Le Lien ».....	16
Mieux communiquer pour mieux accompagner.....	19
Une information pour tous adaptée à chacun.....	20
Vers une meilleure qualité d'usage.....	22
Un important programme d'amélioration.....	23



## **TOUS DIFFÉRENTS, TOUS VOYAGEURS**

---

Nous sommes tous différents, nous sommes tous voyageurs. Quel que soit notre lieu de résidence, notre lieu de travail ou d'études, quels que soient nos besoins de déplacements liés à la vie quotidienne, nous avons tous un droit identique à la mobilité.

C'est pourquoi nous avons à cœur de mener à son terme et dans son ensemble, l'objectif d'un réseau pour tous.

Cet engagement répond et dépasse les enjeux de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La prise en compte de l'accessibilité n'est pas une nouveauté pour le SMTC-Tisséo. Dès 1993, avec l'ouverture de la première ligne de métro, nous avons mis en service un système de transport entièrement accessible à tous. Cela n'était pas courant à cette période. Depuis nous avons poursuivi avec la deuxième ligne de métro, le tramway et les bus. À ce jour, le parc de matériel roulant de Tisséo est 100% accessible. Il reste encore à poursuivre et achever la mise en accessibilité des arrêts du réseau bus.

Pour concrétiser notre volonté d'offrir un réseau pour tous, le SMTC-Tisséo met en œuvre d'autres actions. S'appuyant désormais sur l'innovation et les nouvelles technologies, elles apportent des solutions pour des handicaps non pris en compte précédemment et offrent une information adaptée aux personnes à mobilité réduite sur l'accessibilité du réseau, une simplification de l'usage de nos transports avec notamment une intermodalité à la portée de chacun.

Qu'il s'agisse d'un handicap moteur, visuel, auditif, cognitif, le SMTC-Tisséo entend agir. Aucune fragilité ne doit être négligée. C'est une condition incontournable pour que notre réseau soit réellement pour tous.

**Jean-Michel LATTES,**  
**Président du SMTC-Tisséo**



# LES MISSIONS DU SMTC-TISSÉO, AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine est l'autorité organisatrice de la mobilité. Il rassemble quatre structures intercommunales : Toulouse Métropole, la Communauté d'agglomération du Sicoval, la Communauté d'agglomération du Muretain et le Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine.

La marque « Tisséo » signe l'activité de transport public. Le SMTC-TisséO, en sa qualité d'autorité organisatrice, confie à sa régie fonctionnant sous forme d'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) la maintenance et l'exploitation du réseau de transport de l'agglomération. Le SMTC-TisséO a par ailleurs créé la SMAT (Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine) qui est son outil technique pour la réalisation des grands projets.

Le SMTC-TisséO intervient sur le plus grand périmètre de transports urbains de France (hors Ile-de-France). Il assume cinq grandes missions :

- La mise en cohérence des moyens de transport à l'échelle de l'agglomération via notamment l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU).
- L'investissement pour optimiser le réseau de transports Tisséo.
- La garantie du bon fonctionnement du service public.
- Le financement des opérations relatives aux transports publics de l'agglomération et la définition de la politique tarifaire appliquée sur le réseau.
- L'élaboration et la mise en œuvre de contrats pour l'exploitation du réseau Métro/Tram/Bus et de services associés, comme Mobibus.

# DANS LA CONTINUITÉ D'UNE DÉMARCHE PIONNIÈRE

Dès 1993, le réseau de transports publics de Toulouse ouvre un métro accessible pour tous.

L'accessibilité pour tous dans tous les locaux recevant du public et dans les transports a fait l'objet de textes législatifs visant à atteindre cet objectif dans les meilleurs délais.

Pour le SMTC-Tisséo, cela a conduit à adopter dès 2009 un Schéma Directeur d'Accessibilité, complété par l'Agenda d'Accessibilité Programmée en 2015. Dans ce cadre, la démarche engagée sur le réseau dès 1993 avec l'ouverture de la ligne **A** du métro a été poursuivie et intensifiée au fil de la réalisation des projets métro, tramway et bus, avec notamment la création des lignes Linéo.

L'effort considérable déjà fourni en ce domaine continue avec l'amélioration du confort, de

l'information, de la préparation au déplacement, de l'accueil...

Cette dynamique est favorisée par la mise en œuvre de la loi du 10 juillet 2014 et de l'ordonnance du 26 septembre 2014, suivis de décrets d'application le 4 novembre 2014. Ces textes accordent un délai supplémentaire aux autorités organisatrices de transports, en contrepartie d'un engagement sur une programmation financière de travaux de mise en accessibilité et de la mise en place d'un dispositif de suivi de l'avancement des actions prévues.

Le SMTC-Tisséo s'est naturellement engagé dans cette dynamique positive et constructive.

## La loi de 2005 en faveur des personnes handicapées

Adoptée le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (dite loi Handicap) a introduit de nombreux changements en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments et des transports.

Cette loi considère toutes les formes de handicap et toutes les situations de mobilité réduite. Elle implique que la continuité de déplacement soit assurée dans son intégralité, ce qui concerne à la fois : les bâtiments, la voirie et l'ensemble des espaces publics, les transports et leurs accès.

La loi du 11 février 2005 a donc fixé plusieurs obligations aux autorités organisatrices des transports : élaborer un Schéma Directeur d'Accessibilité, rendre intégralement accessibles les transports publics, acquérir uniquement du matériel roulant accessible lors du renouvellement du parc.



# GARANTIR LA MOBILITÉ DE TOUS

## Une volonté politique affirmée

Le SMTC-Tisséó a élaboré le Schéma Directeur d'Accessibilité en concertation avec les associations représentatives des différents types de situations de handicap. L'objectif du SMTC-Tisséó était de répondre à l'attente des personnes concernées, c'est-à-dire la possibilité d'accéder à tous les modes de déplacements de façon autonome.

En ce sens, de nombreuses actions ont été menées pour accroître la mobilité de tous. Le Schéma Directeur d'Accessibilité a ainsi conduit sur la période 2009/2015 aux réalisations suivantes sur le réseau :

### MÉTRO

- aménagements pour améliorer le parcours des personnes à mobilité réduite dans les stations, avec traitement des obstacles sur les cheminements, ascenseurs, valideurs...
- aménagement intérieur des rames, afficheurs...

### TRAM

- une ligne de tram totalement accessible par conception.

### BUS

- équipement de l'ensemble des véhicules avec des palettes rétractables ;
- mise à niveau des équipements embarqués (information visuelle et sonore) ;
- programme de travaux lancé depuis 2008 sur les 3600 arrêts du réseau urbain.

### PÔLES D'ÉCHANGES

- équipements pour faciliter les conditions de déplacements au sein des pôles multimodaux (ascenseurs, sécurisation des cheminements, bandes d'aide à l'orientation pour les personnes déficientes visuelles...);

- mise en œuvre d'une charte signalétique et amélioration du jalonnement pour les personnes à mobilité réduite.

### ACCUEIL

- toutes les agences sont accessibles depuis 2014, grâce à des boucles magnétiques, des bornes Internet à hauteur ajustable, des banques d'accueil abaissées, des contrastes visuels...
- vidéo-interprétation en Langue des Signes Française à l'agence Jean-Jaurès ;
- atlas « Toulouse en Braille » à disposition en agence.
- les agents d'accueil, les opérateurs de « Allô Tisséo » et les conducteurs de bus ont suivi une sensibilisation aux différentes problématiques du handicap et une formation pour accueillir les usagers en situation de handicap ;
- les agents d'accueil ont été initiés à la Langue des Signes Française ;

### INFORMATION

- information plus visible et plus lisible aux points d'arrêt bus et sur les pôles d'échange ;
- installation de bornes dynamiques d'information visuelle et sonore sur les arrêts stratégiques et les plus fréquentés ;
- amélioration de la lisibilité des documents d'information et des plans ;
- développement du site Internet Tisséo pour une information accessible à tous et la diffusion de l'information au format adapté aux déficients visuels.



Jean-Michel LATTES, Président de la Commission d'Accessibilité du SMTC-Tisséo

## Des instances de concertation

Dès 2008, est créée la CARUT (Commission d'Accessibilité du Réseau Urbain), instance de concertation avec les associations représentatives des personnes handicapées.

En 2014, le SMTC-Tisséo a mis en place une Commission Accessibilité dont la vocation est de porter les grandes orientations de la politique d'Accessibilité du réseau.

La commission rassemble les représentants des élus des différentes entités qui composent le SMTC-Tisséo : Toulouse Métropole, la Communauté d'Agglomération du Sicoval, la Communauté d'Agglomération du Muretain, le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Toulousains.

Elle est entièrement dédiée à la mise en accessibilité des transports en commun urbains, en intégrant la transversalité des compétences dévolues aux gestionnaires du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et de l'intermodalité dans la chaîne du déplacement.

Elle a pour ambition de pérenniser la prise en compte de l'accessibilité à tous de façon large et systématique dès l'amont de chaque projet, s'inscrivant ainsi dans une démarche de développement durable tant d'un point de vue humain que social et financier.



# UN MATÉRIEL ROULANT ADAPTÉ À TOUS

Métro, tram, bus... Le matériel roulant de SMTC-Tisséo est accessible.

Quel que soit le mode, l'ensemble du matériel roulant Tisséo est depuis 2014 accessible à toutes les personnes à mobilité réduite.

**MÉTRO (116 rames) :** des annonces sonores et visuelles intérieures des prochaines stations, deux espaces réservés aux fauteuils roulants, des boutons d'appel d'urgence abaissés dans les rames Val 206 rénovées, un avertisseur sonore et visuel de fermeture des portes sur la ligne **B** des pictogrammes indiquant les places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite.

**TRAMWAY (28 rames) :** des annonces sonores et visuelles intérieures des prochaines stations, quatre emplacements de fauteuils roulants, des boutons de demandes d'arrêt abaissés, un avertisseur sonore et visuel de fermeture des portes, pictogrammes indiquant les places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite.

**BUS (578 véhicules) :** des annonces sonores et visuelles des prochains arrêts, une palette rétractable d'accès pour les usagers en fauteuil roulant, un emplacement réservé sur les bus mis en circulation avant 2007, deux emplacements au-delà de 2007, des boutons d'appel d'urgence et de demande d'arrêt abaissés, des pictogrammes indiquant les places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite.

**MINIBUS (16 véhicules) :** une palette rétractable pour les usagers en fauteuil roulant, un emplacement réservé pour ces usagers, des boutons de demande d'arrêt et d'appel d'urgence abaissés, des pictogrammes indiquant les places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite.

**BUS AFFRÉTÉS (14 véhicules) :** accessibilité par rampe arrière, plancher bas ou ascenseur pour les usagers en fauteuil roulant.

Pour les transports à la demande (42 véhicules affrétés), l'accessibilité est garantie sur réservation ou au départ des pôles d'échanges desservis.

Pour les dix lignes du programme Linéo qui seront aménagées d'ici 2020, un effort particulier a été mené au niveau de l'accessibilité des aménagements intérieurs, avec notamment : un espace dégagé permettant une manœuvre plus aisée pour les fauteuils roulants, des boutons de demandes d'arrêt aux couleurs plus contrastées, des cabochons d'ouverture de portes contrastés. Ces différentes mesures sont issues de la concertation menée avec les associations de personnes en situation de handicap.



tisséo

DESCENTE ↓



# DES ARRÊTS DE BUS MIS PROGRESSIVEMENT EN CONFORMITÉ

L'un des enjeux importants de la mise en accessibilité du réseau concerne les arrêts de bus, au nombre de 3600. Plus de 2000 d'entre eux, soit 60%, étaient accessibles au 1er janvier 2015.

Les travaux de mise en accessibilité pour les usagers en fauteuil roulant ont été effectués en priorité sur les lignes les plus fréquentées du réseau bus. Fin 2014, 80% des arrêts situés sur ces lignes étaient accessibles.

## SUR LA DYNAMIQUE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

[La mise en accessibilité des arrêts de bus se poursuit](#), pour les trois prochaines années, selon le calendrier établi dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée, adopté par le SMTC-Tisséo en septembre 2015, dans la continuité de la démarche initiée en 2009.

Les arrêts sont prioritairement mis en accessibilité :

- s'ils sont situés sur une ligne structurante
- desservis par au moins deux lignes
- positionnés dans un rayon de deux cents mètres autour d'un pôle générateur de déplacements ou d'une structure d'accueil pour personnes en situation de handicap ou personnes âgées.

Selon la cause de non accessibilité de l'arrêt, quai ou cheminement d'accès à l'arrêt, sa mise en accessibilité est du ressort du SMTC-Tisséo ou de partenaires de la voirie des collectivités desservies. Sur la totalité des arrêts de bus, 56 points d'arrêts relèvent d'une impossibilité technique avérée de mise en accessibilité, du fait du profil de la voirie (pente ou largeur).

Pour permettre aux usagers en situation de handicap de réaliser un déplacement au départ ou à l'arrivée d'un de ces arrêts, un service de substitution a été créé.

# UN RÉSEAU TOTALEMENT ACCESSIBLE AVEC

## « LE LIEN »

« Le Lien » est un service de transport pour les personnes à mobilité réduite, complémentaire au réseau urbain régulier, dans le cas d'impossibilité technique avérée de mise en accessibilité de points d'arrêts.

Le service « Le Lien » a été testé dès mars 2011 sur un périmètre limité au sud-est de l'agglomération toulousaine. Ce service a été généralisé à l'ensemble du périmètre des transports urbains en juillet 2013.

« Le Lien » est un service gratuit pour les personnes en situation de handicap. Le service est déclenché sur réservation. Il n'offre pas d'accompagnement à domicile contrairement service spécialisé Mobibus, mais il assure le transport jusqu'à un arrêt accessible du réseau.

« Le Lien » fonctionne sur les mêmes plages horaires que le réseau Tisséo.

### MOBIBUS

Mobibus est un système de transport public à la demande destiné à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur les 101 communes de l'agglomération toulousaine.

Ce service, destiné aux personnes ne pouvant emprunter le réseau urbain régulier, est accessible après attribution de la condition d'ayant droit.

Mobibus met à disposition des véhicules aménagés pour les personnes en fauteuil roulant ou atteintes d'un handicap. Des conducteurs formés et sensibilisés à l'accompagnement de ces personnes assurent ce service.

Mobibus propose deux types de services :

**Le Service Porte à Porte** prend en charge l'utilisateur depuis son lieu de départ jusqu'à son lieu de destination. Une aide à la personne handicapée est apportée, si besoin, par le conducteur accompagnateur, entre le véhicule de transport et le lieu de prise en charge ou de destination.

**Le Service Adresse à Adresse** offre une prestation sans accompagnement, avec une prise en charge et une dépose sur un trottoir de la voie publique. Il n'y a pas d'accompagnement par le conducteur. Les conditions d'accès, d'inscription et de réservation sont identiques à celles du Service Porte à Porte.

En cas de nécessité, un appel téléphonique au Service Presto permet d'effectuer l'ajustement de la demande initiale.





# MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Afin de faciliter les déplacements de l'ensemble des voyageurs, des personnels de Tisséo ont été formés à l'accueil de tous, quelle que soit la nature du handicap. Ainsi, l'apprentissage de la Langue des Signes Française par des agents Tisséo.

La prise en compte des handicaps et de la mobilité réduite est nécessaire pour garantir à tous la possibilité de se déplacer. C'est pourquoi Tisséo a entrepris la sensibilisation et la formation de ses personnels pour répondre aux besoins de l'ensemble des voyageurs quelle que soit la nature de leurs difficultés.

Entre 2009 et 2014, 1750 agents ont été formés à la prise en compte des différents types de handicaps (dont 1409 conducteurs, 35 conseillers clientèle et 60 agents commerciaux ou de sûreté). 25 agents ont été initiés à la Langue des Signes Française (LSF) et 6 en ont suivi une formation approfondie.

Le programme de sensibilisation à l'accueil de tous les usagers porte notamment sur :

- l'identification de la personne en situation de handicap,
- le contact avec les personnes porteuses d'un handicap,
- la bonne attitude à adopter.

La sensibilisation aux conditions de déplacement des personnes en situation de handicap a pour but :

- l'amélioration du confort de déplacement et du bien-être de l'utilisateur,
- l'accroissement du sentiment de sécurité, et intègre,

- la valorisation de la dimension de prise en compte du handicap dans la mission des intervenants de Tisséo,
- la prise en compte de la dimension du handicap en amont des processus d'organisation du service à rendre.

En complément de l'initiation de 25 agents à la Langue des Signes, un système de vidéo-interprétation a été installé à l'agence Tisséo de Jean Jaurès. Il permet la mise en relation d'un interprète de la Langue des Signes d'une plate-forme nationale avec l'agent Tisséo et la personne sourde par une visio-conférence web.

Depuis début 2015, la formation de sensibilisation aux différentes formes de handicap est intégrée dans la formation initiale des personnels en contact avec le public : conducteurs-receveurs, vérificateurs, agents de prévention, opérateurs technico-commerciaux du métro.

# UNE INFORMATION POUR TOUS ADAPTÉE A CHACUN

À partir de techniques innovantes, le SMTC-Tisséo a mis à disposition des outils qui facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité 2009/2015, de nombreux progrès ont été réalisés concernant l'information des voyageurs, ils bénéficient tout particulièrement aux personnes à mobilité réduite.

Les informations suivantes sont mises à disposition et tenues à jour en permanence.

## **LE CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE ET LE PLAN INTERACTIF :**

- le calculateur d'itinéraire pour les personnes à mobilité réduite prend en compte l'accessibilité des arrêts et la disponibilité des ascenseurs,
- l'accessibilité des arrêts de bus pour les usagers en fauteuil roulant, des stations de métro et de tramway est indiquée sur le plan interactif. Ils sont consultables à partir du site internet, du site mobile et de l'appli Tisséo.

## **SUR LE SITE INTERNET**

- les fiches horaires pour les personnes non voyantes,
- les audio-descriptions des stations de métro et de tramway,
- la page réseau « accessible » décrivant les services et leurs caractéristiques adaptées aux différents déficits pour les usagers dans transports,
- la démarche accessibilité de Tisséo.

## **DANS LES AGENCES**

- des plans en braille (Atlas) sont mis à disposition,
- la vidéo-interprétation en Langue des Signes française (agence Jean-Jaurès),

- des boucles magnétiques aux guichets pour personnes malentendantes,
- des documents d'information sur le service « Le Lien »,
- des documents d'information sur Mobibus,
- des documents d'information sur les tarifs pour les personnes invalides,
- la procédure de demande de titre de transport pour les personnes invalides,
- des bulletins « votre avis nous est précieux » pour recueillir les remarques et observations concernant l'accessibilité du réseau.

## **SUR LE TERRAIN**

- têtes de poteaux lisibles indiquant :
  - le numéro de l'arrêt qui permet de consulter par SMS ou audiotel les prochains passages de bus en temps réel,
  - le nom de l'arrêt permettant de consultant les prochains passages de bus en temps réel via internet ou internet mobile ;
- des bornes d'informations voyageurs sonorisées par télécommande, fournissant en temps réel les prochains passages de bus ou de tramway ;
- l'application Tisséo est dotée d'une géolocalisation permettant de localiser les arrêts à proximité et de fournir les prochains passages des lignes situées sur ces arrêts.

## **TRANSMISSION CIBLÉE D'INFORMATIONS**

- des envois aux associations ou aux personnes en ayant fait la demande, de publications au format adapté pour personnes déficientes visuelles, en braille ou en format numérique.

# Une progression continue de la qualité de l'information

L'effort d'information se poursuit, s'adaptant toujours mieux aux différents besoins. Les prochaines évolutions concernent :

## À L’AFFICHAGE

- Dès 2015, les fiches des horaires des bus affichées aux arrêts avec une lisibilité améliorée permettront une lecture simplifiée ;
- les schémas de ligne simplifiés plus lisibles et indication de l'accessibilité des arrêts pour les usagers en fauteuil roulant seront généralisés dans les bus et sur les fiches horaires aux arrêts.

## SUR LE SITE INTERNET

- En Novembre 2015, les fiches horaires des bus pour personnes non voyantes,
- en 2017, un site remanié intégrera les nouvelles normes d'accessibilité et de nouveaux services commerciaux en ligne (compte client, abonnement à des informations sur certaines lignes...)

## SUR LE TERRAIN

- en 2016
  - conception des pictogrammes représentant les stations de métro pour faciliter le déplacement des personnes présentant une déficience cognitive,
    - un pictogramme « avion » alternera avec l'indication **T2** sur l'a girouette frontale du tramway pour mieux distinguer la destination des rames;
- en 2017
  - mise en place des pictogrammes de reconnaissance des stations de métro,
  - des écrans d'affichage dynamique permettant le recours à tous types d'éléments graphiques (schémas, pictogrammes...) sur certaines lignes de bus ;
- en 2018, l'utilisation du GSM dans le métro, permettra l'utilisation des téléphones mobiles et des smartphones.

## ENVOIS PERSONNALISÉS

- en 2016, la transmission d'information sur les programmes d'intervention sur les ascenseurs à l'intention des personnes handicapées, via des e-mails aux associations sera systématisée.

# VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ D'USAGE

## Stations, parcs-relais, agences commerciales... De nouveaux équipements vont favoriser l'accessibilité.

Pour favoriser la mobilité au plus grand nombre, le SMTC-Tisséo a élaboré un programme d'actions d'amélioration des équipements actuels.

Les actions prévues sur les prochaines années portent sur : les stations de métro et les parcs-relais, les agences commerciales et les salles d'attente, les commerces implantés dans les stations.

Des actions sont déjà en cours :

- Pour le métro : la mise aux normes des ascenseurs, l'adaptation des portillons billettiques aux personnes en fauteuil roulant et aux personnes de petite taille, la pose de bandes d'éveil de vigilance, la mise aux normes des nez de marche des escaliers fixes des stations, l'amélioration des cheminements ;
- Pour les stations de tramway, la généralisation du dispositif de repérage sur les quais des portes accessibles des rames.

Sont en outre prévus d'ici 2018 dans les stations de métro :

- des avertisseurs lumineux en façade de quai pour la fermeture des portes des rames de la ligne **A**,
- l'audit de l'éclairage des stations des lignes **A** et **B**,
- l'amélioration de l'accessibilité des parkings-relais,
- l'amélioration de l'éclairage des stations en cohérence avec la loi de transition énergétique,
- la pose de pictogrammes de reconnaissance des stations.

## Un investissement de six millions d'euros en huit ans

Le programme d'amélioration de l'accessibilité au réseau est estimé à près de six millions d'euros pour la période 2016/2024.

La prévision annuelle de dépenses est la suivante :

- **2016** : 1.381.000 euros (remplacement de certains ascenseurs, adaptation des portillons billettiques, remplacement des poubelles, traitement des escaliers fixes, éclairage),
- **2017** : 939.000 euros (remplacement de certains ascenseurs, traitement des escaliers fixes, éclairage, pictogrammes),
- **2018** : 248.000 euros (signalétique, pictogramme, éclairage),
- **2019/2021** : 2.580.000 euros (parkings, éclairage, bornes d'appels d'urgence),
- **2022/2024** : 850.000 euros (éclairage).

# UN IMPORTANT PROGRAMME D'AMÉLIORATION

Le SMTC-Tisséo va poursuivre durant les prochaines années ses investissements en faveur de l'amélioration de l'accessibilité au réseau de transport public.

La programmation des travaux a été établie selon les principes suivants :

- les points d'arrêts situés sur les lignes structurantes du réseau sont traitées en priorité ;
- les points d'arrêts situés sur les lignes à fort taux d'accessibilité sont également classés parmi les prioritaires afin de rendre ces lignes 100% accessibles ;
- la mise en accessibilité des autres points d'arrêts se fera ensuite selon leur niveau de fréquentation ou d'offre.

Seront pris en compte ultérieurement :

- le programme de création des lignes Linéo et des études en cours pour la rationalisation de la desserte sur certains secteurs, comme, par exemple, Colomiers ou le Muretain ;
- la programmation de travaux d'aménagement de voirie, afin d'assurer la meilleure cohérence possible de la politique d'accessibilité.

## Un investissement de près de 30 millions d'euros

2016 - 2018 / 2024

### SDAP / Ad'AP

Un budget réalisé de 28 millions € dont, :

SDAP	en millions €
Arrets de bus	19,6
Formation du personnel	0,02
Information voyageurs	2,0
Ad'AP	en millions €
Station de métro	6,0





**S M T C**

*tisséo*

